



## Validation des Acquis de l'Expérience

### PUBLIC CONCERNE

Toute personne, quel que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation.

Toute personne en faisant la demande auprès de la MFR/CFTA.

### OBJECTIFS

Prestation d'accompagnement pour l'obtention de la VAE.

Aide méthodologique pour l'élaboration du dossier VAE.

Préparation à l'entretien avec le jury.

Mise en situation professionnelle.

Faire reconnaître son métier par un diplôme.

### PRÉ-REQUIS

- Justifier d'au moins un an d'expérience (salariée, non salariée, bénévole, de volontariat ou relevant d'une période de formation en milieu professionnel) en rapport direct avec la certification visée.

- Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

### DATES / DELAI D'ACCÈS

Tout au long de l'année mais respecter 2 mois d'instruction et de déposer le dossier de validation 8 semaines avant le jury de validation prévu. Délai d'un an pour déposer le dossier.

Dans un délai de 3 semaines, la MFR/CFTA est en capacité de proposer un accompagnement (comme mentionné dans le devis.

### CONTENU DE LA FORMATION

Décoder le référentiel professionnel du diplôme ou du titre demandé avec le candidat.

Expliquer les attendus du dossier de validation.

Aider le candidat, à partir d'un entretien individuel, à choisir les tâches et activités à décrire afin de mettre en évidence au vue des emplois occupés et des activités professionnelles, les compétences, les aptitudes et les connaissances acquises.

Conseiller à la rédaction du dossier, suivi, élaboration, précisions demandées, relecture.

Préparer le candidat à l'entretien avec le jury : expliquer les objectifs de l'entretien, entraînement oral.

Préparation organisée 2 mois précédant le passage en jury.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individualisé ou collectif si même titre visé.

Capitalisation de l'expérience professionnelle pour réponse aux exigences de la certification proposée.

Livret 1 : demande de recevabilité

Livret 2 : constitution du dossier de validation.

## COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Selon la certification visée : à voir lors de l'entretien et la fiche RNCP.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Au sein de la MFR/CFTA :

- Mise en situation de l'entretien avec le jury.
- Mise en situation professionnelle.

### Dans le cadre de la VAE :

- Premier jury = entretien de 30 minutes et validation totale ou partielle.
- Si validation partielle = dossier complémentaire, deuxième jury et validation totale ou partielle.
- Si validation partielle = inscription à l'examen en épreuves terminales.

Si nécessaire, analyser les décisions et préconisations du jury afin de préparer l'évaluation complémentaire.

Faire le bilan avec le candidat.

## SUIVI DE L'ACTION

Feuilles d'émargement.

Mise en place d'outils (état de présence, fiche d'entretien, tests).

## ACCESSIBILITÉ

Les salles de cours et les espaces de vie sont accessibles aux personnes en situation de handicap (contactez notre référent handicap)

## MÉTIERS VISÉS/POURSUITE D'ÉTUDES

Suivant la certification proposée :

- Réorientation professionnelle.
- Montée en compétence dans l'entreprise.
- Poursuite d'études.
- Reprise d'études.

## TARIFS/HEBERGEMENT



Frais d'hébergement et de restauration : nous contacter.

## CONTACTS

CFA/MFR-CFTA  
25, rue Pierre Neveu  
61600 LA FERTE-MACE



02.33.30.68.50



[cfp.ferte-mace@mfr.asso.fr](mailto:cfp.ferte-mace@mfr.asso.fr)



<http://www.mfr-cfta-ferte.fr/> <https://>



[www.facebook.com/mfrlaferte/](http://www.facebook.com/mfrlaferte/)